

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 22 FÉVRIER 2023

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020, visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R2122-3 du Code de la Commande Publique ;
- Vu le devis n° 572-22020334/01 en date du 01/02/2023 dans le cadre du contrat de services sur les automates de chauffage GTC (gestion technique centralisée) de la ville de Gap pour l'année 2023 ;
- Considérant l'exclusivité de la Société SAUTER REGULATION sise rue de la Vallée Verte - à Marseille (13011) est apparue comme la seule à détenir l'ensemble des programmes sources et à pouvoir assurer à la fois les opérations de maintenance ;

DECIDE

ARTICLE 1 :

Il est conclu un contrat de services sur les automates de chauffage GTC de la ville de Gap.

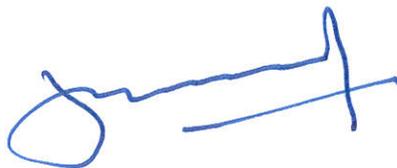
ARTICLE 2 :

Le présent accord est conclu pour une durée de 12 mois à compter du 01/01/2023 jusqu'au 31/12/2023, pour un montant de 5 027,77 € H.T. soit 6 033,32 € T.T.C. La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général 2023.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Directeur des Bâtiments sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 22 FÉVRIER 2023



Transmis en Préfecture le : 07.03.2023

Publié ou notifié le : 07.03.2023

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_02_100
Objet :	MAINTENANCE DES AUTOMATES DE CHAUFFAGE GTC
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-02-22 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de compétences des communes
Identifiant unique :	005-210500617-20230222-D2023_02_100-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20230222-D2023_02_100-AI-1-1_0.xml	text/xml	868 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_12240.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230222-D2023_02_100-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	52.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	7 mars 2023 à 08h59min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	7 mars 2023 à 08h59min01s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 mars 2023 à 08h59min03s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 mars 2023 à 09h04min14s	Reçu par le MI le 2023-03-07